

« Un sourire à votre porte » recherche des bénévoles

En juillet 2008, est né, un réseau de visiteurs à domicile nommé "Un sourire à votre porte". Les visites de convivialité se font au domicile des personnes âgées qui en manifestent le souhait, ou sur indication de professionnels, de voisins ou parfois de l'entourage familial. Elles permettent aux personnes visitées d'échanger avec une personne extérieure, de partager leur vécu et de rompre un certain isolement.

Un membre du SAG organise une première rencontre entre la personne âgée désireuse de bénéficier de ces visites à domicile, et la personne bénévole visiteuse préalablement sélectionnée. S'il y a accord entre les deux personnes, des visites régulières s'établissent pour partager des moments chaleureux, de conversation, d'échange de souvenirs. Ces moments peuvent être aussi propices à la réalisation d'activités comme la lecture du journal ou de livres. Et pourquoi pas profiter de cette rencontre pour se divertir avec des jeux de société ?

Vous avez envie d'être à l'écoute ? Vous avez envie de créer des liens relationnels ? Vous avez envie d'être solidaire en faveur des personnes âgées seules ?

Le CLIC recherche des bénévoles pouvant consacrer un peu de leur temps pour rendre des visites de courtoisie à une ou deux personnes âgées et s'engageant à assurer auprès d'elles des visites régulières, en fonction de leurs disponibilités.

Un soutien du réseau de visiteurs " Un sourire à votre porte " leur sera apporté par des réunions régulières d'échanges entre bénévoles.

Pour tous renseignements, prendre contact avec la coordinatrice du CLIC, Annick GUILLOU MEYER au 02 33 01 00 00 ou avec le SAG de votre canton.

ments. Alors à vos fourneaux Mesdames et Messieurs et que ce Noël 2008 ravisse vos papilles !

Bravo aux commerçants et artisans pour ce superbe marché de Noël offert aux habitants



De gauche à droite : les frères Gérard, Guy et Bernard ainsi que Monsieur Bouhana dans son allocution



Nous nous sommes certainement croisés sur le marché de Noël le dimanche 14 décembre, au détour de marrons ou de vin chaud... Il faut dire que le beau temps était de la partie, ce qui a rendu la fête encore plus belle. Les premiers à s'en être donné à cœur joie sont les enfants. Tout était réuni pour qu'ils profitent de ces bons moments : lâché de ballons, jeux, chocolat chaud, goûter, etc. Mais c'est bien-sûr le Père- Noël entouré de ses lutins (que vous aurez certainement reconnus... !) qui a fait grande sensation chez les plus jeunes. Beaucoup d'entre eux ont pu lui remettre leur fameuse lettre énumérant tous les jouets espérés. Il était également possible d'immortaliser ce moment en se faisant prendre en photo sur ses genoux. (photos disponibles chez Techniques Images). Les plus grands ont pu quant à eux glaner quelques idées cadeaux aux stands des nombreux artisans et commerçants tous réunis pour l'occasion dans les locaux de l'ancien Catena. Les dégustations et concours de recettes (dont le palmarès sera divulgué dans quelques jours) ont remporté un franc succès. Vous avez peut-être vous-même confectionné votre menu du réveillon en vous inspirant de tous ces délicieux

Un JUSTE ... retour des choses

L'HISTOIRE est faite de petites histoires de la vie de chacun d'entre nous. Port-Bail peut être fière de compter parmi les siens une personne à qui il en est arrivé une très belle et émouvante : celle d'être reconnu comme JUSTE par l'état d'ISRAEL pour avoir sauvé une famille juive pendant la 2ème guerre mondiale. Il s'agit de Monsieur Bernard GERARD (ancien commerçant et ancien maire), de son frère Guy et de leur mère Mme feu PARRY.

Tout commence en novembre 1943 à la Trinité (sud manche), Mme Parry et ses 2 fils résistants reçoivent la demande de son mari (instituteur pourchassé par la gestapo et caché à Paris) d'accueillir une famille juive (les Bouhana). Très vite il s'instaure une complicité entre les enfants et tout va bien jusqu'au débarquement. C'est au 15 juillet que la famille est dénoncée. La mère sera questionnée quand à Guy il se re-

trouvera devant le peloton d'exécution lâchant «Tirez je ne sais rien » Bernard lui fera l'objet d'un interrogatoire musclé ; d'ailleurs encore maintenant Monsieur Bouhana raconte qu'il fait toujours des cauchemars et que les coups reçus par Bernard sont comme s'ils les avaient reçus. Au final les allemands ne trouvent rien mais arrêtent Mme Parry. Le soir même les 2 fils décident que Guy restera à s'occuper de la ferme et que Bernard emmène la famille Bouhana à Paris.

C'est au Mémorial de Caen, où notre commune était représentée par le Maire, que les protagonistes de notre histoire se sont retrouvés 60 ans après, l'émotion forte ainsi que pour les parents et amis présents. Mme Parry (à titre posthume) et Mrs Gérard ont reçus la médaille des Justes parmi les Nations pour avoir aidé à leurs risques et périls des Juifs. Leur nom sera gravé sur le mur

d'Honneur dans le jardin des Justes à Yad Vashem (Jérusalem).

Mr Bouhana a tenu à rappeler que : « qui sauve une vie, sauve l'humanité ».

Par ces temps où prime l'égoïsme voilà une belle leçon et un acte de bravoure qu'il faudrait propager.

CHAPEAU ... Messieurs



La Lettre



Dates à retenir

27 décembre et 24 janvier : Église Notre-Dame : Foire aux Livres
30 décembre : Pot du Cul de l'An en face de l'Office de Tourisme à 19h.
6 janvier 2009 : Cérémonie des vœux à 18h30 salle polyvalente
29 janvier : salle omnisports 21h spectacle « Villes en Scène »
14 février : Gala du Réveil avec les Petits Chanteurs de Bond

Inscriptions et renseignements
Office de Tourisme 0233040307



Interviewé par la rédaction de « la Lettre », le Père Noël nous l'a confirmé, il passera bien à Port-Bail ... cette année

Dans ce numéro :

Éditorial	1
Le Mot du Maire	1
Travaux rue Asselin	1
Conseil Municipal	2-3
Permanences du Conseiller Général	2
Gala du Réveil	2
Des Portbailanglais et fiers de l'être	3
Arbre de Noël	3
Affaires juridiques	3
Merci messieurs Gérard	4
Le CLIC a besoin de vous	4
Le Marché de Noël	4

Joyeux Noël et Bonne Année
Merry Christmas and happy New Year
Froher Noël und in gutem Jahr
С Рождеством Христовым и хороший год

C'est bien sûr en cette période de fêtes une phrase que nous allons offrir souvent ...

à notre famille, nos amis, nos voisins, avec une grosse bise, une accolade, une vraie poignée de main, un sms, un mail, une lettre, un coup de fil, avec ou sans cadeaux mais toujours avec une réelle intention.

Si nous avons choisi ces 3 langues étrangères c'est qu'elles correspondent sans le savoir à notre univers.

L'anglais bien sûr avec nos plus

proches voisins, les plaisanciers de St Hélier et de Gorey qui viennent nous rendre visite et bien sûr Grouville, la paroisse Jersiaise jumelée.

L'anglais encore pour tous ses ressortissants qui ont choisi pour un moment ou pour la vie de vivre chez nous (voir article page 3). L'allemand pour la relation exceptionnelle que nous avons avec nos amis de Wienhausen.

Le Russe avec l'association Normandie-Moscou qui nous offre plusieurs fois par an des

spectacles d'une grande qualité et des artistes exceptionnels qui adorent Port-Bail.

Alors pour vous tous, lecteurs assidus ou occasionnels de « La Lettre » la commission Communication vous souhaite un joyeux Noël et une très très très bonne année à partager avec vos proches.



Une troupe de danseuses Russes invitée par l'Académie Normandie Moscou dans un spectacle gratuit donné au VVF

Le Mot du Maire... La Pause de Noël

Que l'on soit riche ou pauvre, croyant ou non, jeunes ou âgés, Noël est le symbole universel de la paix, de la tolérance et de la solidarité. Mais c'est aussi et surtout le monde merveilleux de l'imaginaire des enfants. Noël, c'est aussi une Pause dans ce monde compliqué et si contradictoire. Certes la conjoncture économique est préoccupante au moins pour une partie de l'année 2009, en France comme dans les autres pays d'ailleurs. Mais ce n'est pas une raison pour s'adonner à la sinistrose et baisser les bras. Nos projets communaux se poursuivent, nous en aurons un aperçu dès le début de l'année prochaine. Nous devons

néanmoins être attentifs à la demande sociale de certains de nos concitoyens momentanément dans le besoin. Chers amis, rassemblons nous donc en famille et profitons pleinement de cette période privilégiée de Noël avant de reprendre, plus motivés encore qu'auparavant, le chantier de la rénovation de notre commune. En mon nom et au nom de l'ensemble de notre équipe et des employés communaux, nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous, de belles et bonnes fêtes de Noël et de fin d'année. Rendez-vous le 6 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux. G.Cholot

Travaux rue Asselin

Après les pré-travaux réalisés pour les réseaux, la réfection totale de la rue Asselin va commencer le 12 janvier 2009 pour une durée de 2 mois 1/2 environ. La circulation et le stationnement seront interdits dans cette voie pendant toute la durée des travaux, Nous demandons aux riverains de nous excuser pour les désagréments occasionnés mais nécessaires au travail des entreprises. La commission travaux

Conseil Municipal ... le dernier conseil de l'année

Révision des tarifs communaux

La majorité des tarifs sont inchangés. Ils sont à la disposition des habitants, associations et collectivités locales au secrétariat de la Mairie. Notons seulement les modifications dont :

tarifs funéraires

Les droits d'inhumation : Pour la 1ère place 35 €, pour la 2ème place 40 € et 35 € par place supplémentaire. Pour une concession temporaire 20 €. **Exhumation :** elle est fixée forfaitairement à 40 €.

Concessions : Pour tenir compte que le cimetière n'est pas extensible indéfiniment, les concessions perpétuelles sont remplacées par des concessions trentenaires ou cinquantenaires. Pour les habitants ou propriétaires à Port-Bail les tarifs sont fixés respectivement à 200 et 350 € avec possibilité de renouvellement. Pour les personnes extérieures à Port-Bail ils sont respectivement de 400€ et 700€

Columbarium : L'emplacement pour les habitants ou propriétaires à Port-Bail est fixé à 1200 €, pour les personnes extérieures à Port-Bail il est de 2400 €.

Renouvellement des Baux

Les baux des différents logements et bâtiments loués par la commune sont renouvelés au même tarif à l'exception des logements de l'ancien poste de gendarmerie qui sont fixés à 230 €/mois mais l'abonnement et la consommation EDF seront à la charge du locataire à partir du 1er février. Les baux des locaux du Cabinet comptable, du restaurant Le Repère, du local au haras et du logement F3 de l'école primaire étant révisibles, ils seront augmentés suivant le taux officiel du nouvel indice.

CCCI et handicap

La commune donne la compétence à la Communauté de Communes pour établir un état des lieux des espaces publics pour l'accès aux handicapés (parking, bâtiments publics, ...). René De Smet est désigné pour faire partie de la commission communautaire.

Subventions pour l'école Henri Vally

Une subvention de 2880 € est accordée pour les activités de piscine et de 636 € pour les activités équestres.

Solidarité

Le personnel communal est invité à donner une journée de RTT à la date de leur choix pour satisfaire à la journée de solidarité des personnes âgées.

Agrandissement du cimetière

Après avoir reçu un certificat d'urbanisme positif, la commune va acquérir une parcelle appartenant à Monsieur Gilles LELYON de 1200 m² environ au prix de 20€ le m².

Demande de reconnaissance de commune touristique

Le Conseil a renouvelé sa demande de statut de « commune touristique » à la Préfecture et la commission Tourisme a entamé la procédure pour obtenir le label « Pavillon Bleu » pour la commune et pour la plage. L'objectif est d'obtenir le statut de « site touristique classé » dès que les projets liés au tourisme dans le futur PLU seront validés.

Informations

portuaires
Un nouveau contrat d'occupation d'un poste d'amarrage conforme à la législation et en vigueur dans plusieurs ports voisins, va être mis en place dès l'année prochaine. Compte tenu de l'attitude agressive d'un plaisancier avec

les agents du port, le conseil sur proposition de la commission décide de ne pas lui renouveler son titre d'occupation d'un poste d'amarrage pour le 1^{er} avril 2009.

Après la réactualisation de la liste d'attente pour une place dans le futur port en eau, la commission a décidé de rouvrir cette liste à de nouveaux candidats et le Conseil décide de fixer à 20€, non remboursables, le montant des frais de gestion.

P.O.S. du secteur de la plage

Afin que la CCCI puisse lancer les travaux de construction des locaux destinés aux sports nautiques de glisse, le conseil accepte de modifier le POS sur cette parcelle pour la rendre constructible en attendant la validation du futur PLU.

Informations de Monsieur le Maire

La SNCF veut vendre les terrains de la ligne de chemin de fer entre Port-Bail et Carteret, mettant en cause l'avenir du train touristique. La municipalité n'ayant aucun projet sur ce linéaire et ne voulant pas intervenir sur l'avenir et l'activité de l'association n'est pas favorable au rachat de la voie, compte tenu des coûts engendrés par cette acquisition et de l'entretien des ouvrages qui incombera au propriétaire.

Scolarité :

Journée de grève des enseignants : 33 élèves ont été accueillis par le personnel communal des écoles conformément à la loi.
Rentrée 2008/2009 : une prévision en baisse, 127 élèves prévus au lieu 132 actuellement en primaire et 48 élèves au lieu de 56 en maternelle, ce qui devrait hélas aboutir à des fermetures de classes.
La SA Plaine Normande va être enfin autorisée à vendre ses maisons de Port-Bail dans le



Le futur port en eau de Sainte Marie ... respectueux de son environnement et de la biodiversité

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 16 novembre. Un dernier Conseil pour cette première année de mandature

Permanences

de Dieudonné RENAUX Votre Conseiller Général

Elles se tiennent en Mairie de Port-Bail de 10h à 12heures aux dates ci-dessous :
: 24 janvier, 28 février, 28 mars,

2 mai et 6 juin Les rendez-vous sont à prendre en mairie (02.33.87.52.00)

Les Petits Chanteurs de Bondy à Port-Bail

Toujours dans le but de promouvoir la musique dans notre belle cité, le « Réveil de Port-Bail » organise un grand gala artistique avec les petits chanteurs de Bondy. Deux heures de spectacle inoubliable avec 50 enfants connus et reconnus dans le monde entier. Au programme : gospel, chœur variés, classiques, modernes, folkloriques, à 4 voix ou en solo, etc. ... A ne pas manquer, à Port-Bail, le samedi 14 février, réservation auprès du « Réveil » au 02.33.10.07.76.



Conseil ... suite

Chris et Jane ... des Portbaillançais ... bien intégrés

Version originale Port-Bail : Love at first sight !

lotissement de la Graye. Les maisons seront proposées en priorité aux occupants ou locataires de la Plaine Normande. A défaut elles seront proposées à une SA HLM de la Manche qui en assurera la gestion.

-7 ...

Ce n'est pas une température hivernale mais le nombre de Portbaillais, en moins, depuis le dernier recensement. Celui-ci fait apparaître une population de 1706 habitants contre 1713 habitants auparavant.

Monsieur le Maire présentera ses vœux à la population le **06 janvier 2009 à 18h30** dans la salle polyvalente suivis d'un pot de l'amitié.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu :

**Mardi 03 février
2009 à 20 h 30.**



Chris et Jane dans leur décors bleu très « British » vous souhaitent : Merry Christmas and happy New Year



Arbre de Noël communal ... le Père Noël était déjà là, et a fait connaissance avec le nouveau Maire

C'est dans la bonne humeur et la convivialité que s'est déroulée la traditionnelle soirée de l'arbre de Noël communal le vendredi 12 Décembre. Près de 90 personnes étaient réunies ce soir là dans la salle polyvalente et ont pu ainsi se côtoyer d'une manière différente, loin de la pression et des contraintes

quotidiennes du travail. Mr le Maire remercia chaleureusement tous les employés de la commune pour les tâches qu'ils accomplissent avec application et ferveur. Madame Raymonde Picot, en ouverture de la soirée a également pris la parole, réaffirmant que tous sont très fiers de servir la commune de Port-

Bail. Chaque enfant a ensuite reçu un cadeau des mains du Père-Noël qui avait spécialement fait le déplacement pour l'occasion... La soirée s'est poursuivie par un repas dansant que tout le monde a apprécié et qui s'est terminé fort tard... ou plutôt fort tôt le lendemain !

Affaires Juridiques

Plusieurs recours au Tribunal Administratif avaient été déposés par des Associations, où en est - on ?

SCI les Roquettes

La Cour administrative d'appel de Nantes a annulé le jugement du 8-2-08 du tribunal administratif de Caen qui annulait l'arrêté du 20-1-06 du Maire de Port-Bail accordant à la SCI une autorisation de lotir rue Victor Hugo.

Projet Promo'Inn

Le tribunal administratif de Caen a annulé l'arrêté municipal du 17-4-07 par lequel le Maire autorisait la création d'un lotissement unilatéral rue Aubert au motif que le projet ne respectait pas un article stipulant que les voies en impasse ne doivent pas desservir plus de 30 logements. La municipalité doit donc choisir de faire appel de cette décision ou de modifier son projet.

Station d'épuration

Le tribunal administratif de Caen a rejeté la requête du GRAPE, l'Association Mieux Vivre à Port-Bail, de Messieurs TIREL Hubert et LEROUX Joseph qui sollicitaient l'annulation de l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Manche du 26-1-2007 autorisant le Syndicat Intercommunal d'Assainissement à créer une nouvelle station d'épuration, l'extension du système d'assainissement ainsi que l'épannage des boues de la station.

Les enfants des personnels communal ont été très gâtés par le Père Noël

